

Présents :	Absents :	Excusés :
Véronique Mayayo Yoann Blériot Hervé Fillastre Eric Mayayo	Yvan Buchmann	

Lieu : 7, rue des Sangs – Siège / Heure 19h30 à 21h30.

Compte rendu de l'Assemblée Générale Constitutive

• ORDRE DU JOUR	QUI - QUOI	Pour QUAND
Validation du compte rendu du 13-11-03		
Relecture et validation des Statuts / Vote pour Election du bureau et du Conseil (voir ci dessous) Acceptation en première lecture et paraphe en commun de trois exemplaires remis aux présents. Paraphe des deux versions pour la Préfecture. Journal officiel : frais de parution	A l'unanimité : YOANN – HERVE – VERONIQUE VERONIQUE - ERIC 10€ par membre bureau.	Ce jour Ce jour
Affiliation FFTA Dossier Expédition dossier	Consulter sur Net : ERIC Possible dès que présence de 6 membres actifs inscrits.	Pour AG Après 1 ^{er} AG D'inscription
Approche des besoins financiers Formation du trésorier Couverture des frais d'ouverture compte	* Participation des membres fondateurs.	Inscrit au PV et à la déclaration préfecture
Budget de fonctionnement prévisionnel Charges : Frais banque, assurance, fonctionnement, achats matériels, communication, ... Produits : cotisations, subventions, mécénat, sponsors, ...	Etablir un tableau prévisionnel, Contacter banque ERIC assureur HERVE / ERIC Faire un état du matériel existant, et des besoins.	URGENT
Téléthon :	Contacte par la mairie, + « les jardins d'Audenge » Pour réunion d'information et d'organisation	Courrier à réception
	Contacte le responsable régional ERIC Chercher partenaires VERO et mettre en place organisation Tous	URGENT Prochaine R.

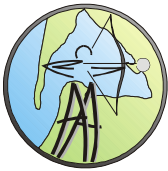
Autres points :

• SUJET	QUI	Pour QUAND
Prise en charge de la communication.	Contacts mairie, commerces, annonceurs : HERVE	
Prochaine réunion : Entrainement pour Téléthon :	25-11-03 au plus tard – 7, 30-11-03 ancienne salle	

Les membres du Conseil d'Administration, dont le bureau, et membres à la création :

MAYAYO Eric Président 05 56 05 95 58 (HB) 06 07 48 31 72 7, rue des Sangs - Audenge emayayo@assystem.com	MAYAYO Véronique Secrétaire 05 56 26 95 04 7, rue des Sangs - Audenge ericmayayo@wanadoo.fr	FILLASTRE Hervé Secrétaire Adjoint 06 14 47 29 54 rond point Gambetta - Audenge herve.fillastre@wanadoo.fr	BLEROT Yoann Trésorier 06 10 12 88 68 7, rue Descartes - Talence Bleriot.yoann@wanadoo.fr	POTHIER Flavien Membre Actif Brevet d'Etat 35, av J. Moulin - Paris
Mr GADOU Francis Membre d'honneur Maire d'Audenge				

Le secrétaire :

**Les Archers d'Audenge**

Chez Monsieur Eric Mayayo
7 rue des Sangs
33980 Audenge
Tel : 05 56 26 95 04

PROCES-VERBAL Assemblée Générale Constitutive

Les membres fondateurs de l'Association **Les Archers d'Audenge** se sont réunis en assemblée générale constitutive le 18 novembre 2003 à 19h30 au siège social, 7 rue des Sangs à Audenge.

4 membres électeurs présents.

L'assemblée est présidée par Monsieur Eric Mayayo.

Le président rappelle l'ordre du jour et dépose sur le bureau de l'assemblée tous les documents s'y rapportant. Le débat s'ouvre entre les participants.

Relecture et validation des Statuts.

Principaux sujets abordés :

- Affiliation FFTA, cela pourra être envisagé lorsque l'Association comptera 6 membres actifs inscrits.
- Les besoins financiers, formation du trésorier, couverture des frais d'ouverture compte (participation des membres fondateurs).
- Budget prévisionnel
 - Charges : frais bancaire, assurance, fonctionnement, achats matériel...
 - Produits ; cotisations, subventions, mécénat, sponsors.
- Participation au Téléthon, une réunion d'informations doit avoir lieu prochainement.

Principales actions

Transmission des Statuts et de la constitution du Bureau à la Préfecture de la Gironde et dossier d'insertion au Journal Officiel.

Conseil d'Administration :

Membres fondateurs.

Bureau :

- | | |
|---|--------------------|
| - M ^r Mayayo Eric | Président |
| - M ^{me} Mayayo Véronique | Secrétaire |
| - M ^r Fillastre Hervé | Secrétaire adjoint |
| - M ^r Blériot Yoann | Trésorier |

Membres du Conseil

- | | |
|--|------------------|
| - M ^r Pothier Flavien | Membre actif |
| - M ^r Le Maire Gadou Francis | Membre d'honneur |

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

De l'assemblée, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le président et la secrétaire de séance.

Le Président

La Secrétaire